



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E91185

VALABLE JUSQU'AU 08/07/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/1990  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 04/08/2021  
188 430

Raison sociale : COMPTE ISOLATION

7 IMPASSE MARIE MARVINGT  
ZONE INDUSTRIELLE DE LAVOUR  
63500 ISSOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT-FERRAND 2000B00591

Téléphone : 04 73 89 22 18

Fax : 04 73 89 51 98

Siret : 353 198 781 00034

Portable :

Code NACE : 4329A

Site Internet : compte-isolation.com

Numéro caisse de congés payés : 83 00609

E-mail : contact@compte-isolation.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

GENERALI IARD AP 760 005

GBL INVEST (902 547 652) / BERGOUGNOUX BASTIEN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AP 760 005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 53

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/04/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/07/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.